



KPMG Entreprises
Champagne Ardenne
Pôle Technologique Henri Farman
19 rue Clément Ader
B.P. 162
51685 Reims cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

**Mission Locale pour l'Insertion
Professionnelle et Sociale des Jeunes des
communes du bassin d'emploi de
Charleville-Mézières - Association**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des
Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières
- Association

8, route de prix - 08000 Charleville-Mézières

Ce rapport contient 22 pages

Référence : PZ/MR/DT



KPMG Entreprises
Champagne Ardenne
Pôle Technologique Henri Farman
19 rue Clément Ader
B.P. 162
51685 Reims cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières - Association

Siège social : 8, route de prix - 08000 Charleville-Mézières

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes des communes du bassin d'emploi de Charleville-Mézières, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la traduction comptable des conventions de financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

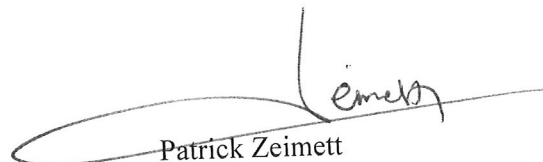
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Reims, le 18 mai 2014

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Patrick Zeimett
Associé

BILAN

MISSION LOCALE

AU 31/12/2013

EUR

ACTIF	Montant brut	Amort.ou prov	Montant net	31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOB. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développpt				
Concessions, logiciels droits simili	5 511	5 500	10	592
Droits au bail				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
TOTAL	5 5511	5 500	10	592
IMMOB. CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques mat. out. industriel				
Autres immobilisations corporelles	126 169	110 644	15 524	21 961
Immobilisations en cours				
TOTAL	126 169	110 644	15 524	21 961
IMMOB. FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des particip				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				200
TOTAL				200
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	131 680	116 144	15 535	22 754
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières premières, approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL				
Avances et acomptes sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	216 555		216 555	193 535
TOTAL	216 555		216 555	193 535
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	493 848		493 848	446 224
Charges constatées d'avance	2 060		2 060	2 562
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	712 464		712 464	642 322
TOTAL DE L'ACTIF	844 144	116 144	727 999	665 077

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

BILAN

MISSION LOCALE

Au 31/12/13

PASSIF (AVANT REPARTITION)

EUR

	Exercice 13	Exercice 12
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise	295 877	282 963
Fonds associatif avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves de fonctionnement		
Autres réserves		
Affectation au projet associatif		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	37 646	11 422
Fonds associatif représentatif		
Subventions d'investissements renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit du propriétaire prêteur		
TOTAL	333 523	294 386
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	46 258	
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	34 773	26 594
TOTAL	81 031	26 594
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 422	71 807
Dettes fiscales et sociales	206 101	184 204
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	68 463	87 003
Produits constatés d'avance	3 456	1 080
TOTAL	313 444	344 096
TOTAL PASSIF	727 999	665 077

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

MISSION LOCALE

Période de l'exercice 31/12/13

Période de l'exercice précédent 31/12/12

EUR

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises		
Production vendue autres services		
SOUS TOTAL		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 316 435	1 270 748
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	58 367	60 536
Cotisations		
Autres produits	13 247	
TOTAL	1 388 050	1 331 285
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 974	16 327
Autres achats et charges externes	239 843	241 438
Impôts, taxes et versements assimilés	75 069	79 060
Salaires et traitements	665 473	682 300
Charges sociales	265 742	269 925
Dotations aux amortissements des Immobilisations	12 488	13 526
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 574	
Autres charges	21 464	37 213
TOTAL	1 302 628	1 339 791
RESULTAT D'EXPLOITATION	85 421	(8 506)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	7 930	6 315
Reprises sur provisions, transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières		
TOTAL	7 930	6 315
CHARGES FINANCIERES		
Dot. financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		1 340
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL		1 340
RESULTAT FINANCIER	7 930	4 974
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	93 351	(3 531)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 211	2 068
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	3 211	2 068
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 176	1 979
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	44 684	
TOTAL	47 860	1 979
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(44 649)	89
Impot sur les sociétés	2 876	102
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 763	20 291
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 944	5 324
TOTAL DES PRODUITS	1 401 955	1 359 960
TOTAL DES CHARGES	1 364 309	1 348 537
EXCEDENTS OU DEFICITS	37 646	11 422

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

MISSION LOCALE

Annexe
Aux comptes annuels de l'exercice clos le
31.12.2013

Montants exprimés en euros

SOMMAIRE

1- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 Evènement principaux de l'exercice 1

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes 1

1.2.2 Méthode générale 1

1.2.3 Changement et méthode d'évaluation 1

1.2.4 Changement de méthode de présentation 1

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles 2

2.1.1.1 Principaux mouvements 2

2.1.1.2 Méthode d'amortissements 2

2.1.2 Immobilisations corporelles 2

2.1.2.1 Principaux mouvements 2

2.1.2.2 Méthode d'amortissement 3

2.1.3 Tableau des Immobilisations 4

2.1.4 Tableau des Amortissements 5

2.1.5 Créances 6

2.1.6 Produits à recevoir 6

2.1.7 Charges Constatées d'avance 6

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs 7

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droits de reprise 7

2.2.2 Provisions 8

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires 8

2.2.4 Etat des dettes 8

2.2.5 Fonds dédiés – tableau de suivi 9

2.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées 9

2.2.6 Informations à caractère fiscal 10

2.2.7 Produits constatés d'avance 10

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1	Détail des subventions en euros	11
3.2	Subventions en nature	12

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1.	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	13
4.2.	Mention des rémunérations dans les associations : article 20 sur le volontariat associatif	13
4.3.	Engagements hors bilan	13
4.4.	Ventilation de l'effectif moyen	13

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

1- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

- les documents dénommés états financiers comprennent :
- le bilan
 - le compte de résultat
 - l'annexe.

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.
Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1.1 Principaux mouvements

Acquisition logiciels : 392 €

2.1.1.2 Méthode d'amortissement

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit bail
Matériel de bureau et informatique Mobilier	4 271 806	

2.1.2.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements des locaux	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 10 ans

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.1.3 Tableau des Immobilisations

AU 31/12/13

EUR

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	5 119	392			5 511
TOTAL	5 119	392			5 511
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques mat. out.industriel					
Inst. Générales, ag.am.divers					
Mat.bur.et informatique ,mobilier	121 092	5 077			126.169
TOTAL	121 092	5 077			126 169
IMMOB. FINANCIERES					
Participations					
Créances rattachées à des particip					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob.financières	200		200		0
TOTAL	200		200		0
TOTAL GENERAL	126 411	5 469	200		131 680

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.1.4 Tableau des Amortissements

AU 31/12/13

EUR

IMMOBILISATIONS	Amortists début exercice	Dotations	Reprises	Virements poste à poste	Amortists fin exercice
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement			KPMG S.A.		
			Le Commissaire aux Comptes		
Autres immobilisations incorporelles	4 526	974			5 500
TOTAL	4 526	974			5 500
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques mat. out.industriel					
Inst. Générales, ag.am.divers					
Mat.bur.et informatique ,mobilier	99 130	11 514			110 644
TOTAL	99 130	11 514			110 644
IMMOB. FINANCIERES					
Participations					
Créances rattachées à des particip					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob.financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	103 656	12 488			116 144

2.1.5 Créances

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an.

2.1.6 Produits à recevoir

Les montants provisionnés concernent principalement des soldes de subventions 2011 2012 et 2013 à recevoir, ils s'élèvent à 216 492 €.

2.1.7 Charges constatées d'avance

Total : 2 060 €

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droits de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	137 334	1 491		138 825
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves pour Fonds de roulement	60 051			60 051
Réserves pour frais de personnel	31 094			31 094
Réserve pour projet associatif (1)	0			
Autres réserves et report à nouveau	54 484	11 423	0	65 907
TOTAL	282 963	12 914	0	295 877

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Provisions pour risques liés au personnel		33 053		33 053
Provisions pour risques liés à la gestion des financements FSE		13 205		13 205
TOTAL		46 258		46 258

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée n'est pas comptabilisée en provision pour risques et charges car non significatif.

Par contre, il existe une réserve pour frais de personnel qui couvre la charge latente à hauteur de 31 094 €.

2.2.4 Etat des dettes

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an.

Les dettes diverses correspondent principalement :

- aux subventions à reverser : 65 914 €
- aux crédits affectés
« Fonds pour l'insertion professionnelles des jeunes » 2 550 €

2.2.5 Fonds dédiés- Tableau de suivi

2.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées (en euros)

Nature des financements reçus		Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) ou réaffectés en dettes à reverser B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restants en fin d'exercice (compte 194) D=A-B+C
Opération	Financier				
SANTE Insertion	FAS	484,33			484,33
PARRAINAGE	D.D.T.E.	2 919,00			2 919,00
PAP /Nouveau Départ	A.N.P.E.	15 406,26	(1 431,61)		13 974,65
Espace santé	D.R.A.S.S ARS 2012 Ars 2013	915,85 907,13	(512)	1 937,08	915,85 395,13 1 937,08
Santé sécurité routière 2004/2005 2008	D.R.A.S.S. Conseil Général	96,85 1 000,00		KPMG S.A. Le Commissaire aux Comptes	96,85 1 000,00
Santé Sport Insertion	CRAM	241,00			241 ,00
Espace Santé 2007	GRSP	206,70			206,70
Service Médical extérieur	Conseil Régional	1 000,00		500 ,00	1 500,00
Emplois d'avenir	DIRECCTE			3 797 ,36	3 797,36
Droit des femmes	DRFIP Conseil Régional			2 710,00 2 000,00	2 710,00 2 000,00
Agir Discrimination	Cœur d'Ardenne	3 416,96	(820,08)		2 596,88
TOTAL		26 594,08	(2 763,69)	10 944,44	34 774,83

2.2.6 Informations à caractère fiscal

L'Association n'est pas redevable des impôts commerciaux (TVA, IS, CET) à l'exception de l'IS au taux réduit sur les produits financiers.

2.2.7 Produits constatés d'avance

Il s'agit de subventions perçues d'avance, soit 3 456 €.

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 *Détail des subventions en euros*

- Subvention de fonctionnement	
- Subvention ETAT (DIRECCTE)	503 921
- Subvention EPCI	152 105
- Subventions des communes	34 417
- Subvention Conseillers Techniques	
- Subvention REGION	194 475
- Subventions liées à l'embauche de contrats aidés	11 087
- Subvention liées à des opérations spécifiques	
- Total des ressources affectées	420 430

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

1 316 435

3.2 Subvention en nature

Depuis le 1^{er} septembre 2003, l'A.N.P.E. a mis à disposition de la MISSION LOCALE, un agent A.N.P.E. à mi-temps.

Cette subvention indirecte n'est pas valorisée dans le compte de résultat, car elle présenterait un caractère discriminatoire.

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

4 Autres Informations

4.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Les droits correspondants ne font pas l'objet d'une provision pour charges à payer, conformément aux règles comptables en vigueur.

Au 31 décembre 2013, le total des jours acquis au titre du D.I.F. s'élève à 3 099 heures.

4.2 Mention des rémunérations dans les associations : article 20 de la loi sur le volontariat associatif.

En application de l'article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il y a lieu de mentionner le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En l'espèce, la mission locale ne compte aucun dirigeant rémunéré.

KPMG S.A.
Le Commissaire aux Comptes

4.3 Engagements hors bilan

Néant

4.4 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
salariés CDD/CDI	27	
agent ANPE		0,5
TOTAL	27	0,5